

ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JOSEPH CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2026
De la quatrième séance ordinaire tenue au
332, 1^{RE} RUE EST
AMOS, QC, J9T2G5

Présences

Mmes Laurie Angers	Line Bellefeuille
Audrey Blais	Julie Letendre
Emmanuelle Dupras	
M. Pier-Olivier Cotnoir	

Direction

Mme Anik Saumure

Absences

Mmes Audrey Bérubé Johanne Paquin

1. Accueil, présence et vérification du quorum

Le quorum est atteint. La direction souhaite la bienvenue à tous les membres.
Il est 19h00.

CE-957-25

Adoption de l'ordre du jour

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Laurie Angers,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté comme présenté avec les modifications
demandées au point 1 direction au lieu de présidence.

ADOPTÉE

CE-958-25

Adoption du procès-verbal
du 4 février 2026 à 19h

3. Adoption du procès-verbal du 4 février 2026

IL EST RÉSOLU sur proposition de M. Pier-Olivier Cotnoir,
QUE le procès-verbal soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE



3.1. Suivi mesure 15024

Un suivi sera fait en fin d'année sur le montant utilisé et la mesure sera mise au procès-verbal du début d'année scolaire prochain pour être plus tôt.

4. Intervention de l'assemblée

Aucune.

5. Approbation des contributions financières exigées

CE-959-25

5.1. Listes de matériel scolaire et didactique

Toutes les listes de matériel scolaire et didactique ont été envoyées pour fins de vérification auprès des membres sauf maternelle 5 ans et 2^e année qui est en attente de voir qui sera leur nouvelle enseignante.

Une correction sera faite dans la liste de fournitures de 1^{re} année crayons effaçables au lieu de marqueurs effaçables et correction « style Ziploc » pour plutôt utiliser « sac refermable ».

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Emmanuelle Dupras,

QUE les listes de matériel scolaire et didactique soient utilisées et adoptées comme présentées.

APPROUVÉE

CE-960-25

5.2. Surveillance du dîner

Il y a eu une augmentation de 5 \$ qui amène le montant total à 140 \$.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Julie Letendre,

QUE les frais pour la surveillance du dîner de l'an prochain soient adoptés comme présentés.

APPROUVÉE

CE-961-25

6. Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité

6.1. Code de vie

Mme Anik Saumure explique les règles de conduite et les mesures de sécurité. Elle explique aussi les changements du nombre de périodes par jour versus les minutes par période.



Un questionnaire est posé : Est-ce que le service de garde participe à la récréation jusqu'à 15h20 avec tous les autres élèves? Non, car trop risqué que le service de garde parte en autobus.

La matrice comportementale #1 et #2 assemblés.

IL EST RÉSOLU sur proposition de M. Pier-Olivier Cotnoir,
QUE le code de vie de l'an prochain soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE

CE-962-25

6.2. Protocole école

Mme Saumure explique le protocole école. Celui-ci sera envoyé par courriel pour une lecture plus approfondie.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Line Bellefeuille,
QUE le protocole école de l'an prochain soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE

CE-963-25

7. Adoption des règles de fonctionnement des services de garde

Le document n'est pas encore sorti. Ce qui est adopté ce soir, c'est l'heure de fermeture qui sera maintenant à 17h30.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Audrey Blais,
QUE la nouvelle heure de fermeture du service de garde soit adoptée comme présentée.

ADOPTÉE

8. Information de la vie de l'école

- Festival de lecture
- Semis via le comité vert
- Journée bleu-blanc-rouge



9. Correspondance reçue

Un rappel de mettre dans l'agenda le protecteur de l'élève.

10. Prochaine rencontre : 10 juin 2026 : changer pour le 18 juin

Les budgets ne seront pas sortis à ce moment, donc changement de date du dernier conseil d'établissement pour le 18 juin 19h00.

11. Varia

- Ruban reconnaissance parental : Audrey Bérubé.
- Température du réchaud à revoir à la hausse, car des élèves reviennent à la maison avec leur lunch non-mangé. La surveillante sacre, donc les élèves ne sont pas à l'aise de dire que c'est encore froid. Des tests seront faits pour trouver la température optimale.

CE-964-25

12. Levée de l'assemblée

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE la séance soit levée. Il est 19h45.

ADOPTÉE

Anik Saumure, directrice
Audrey Bérubé, présidente

Pas de signature

Signature du président ↗

Audrey Blais, secrétaire

Signature du secrétaire ↗